

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 juin 2015



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT
Secrétaire : Mme FERRIERE
Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - M. BARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme OUTHIER - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. AYACHE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN
Membres excusés : M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme ROY (pouvoir MME DILLENSEGER) - Mme TOMASELLI (pouvoir M. BORDAT) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. MAGLICA) - Mme AKPINAR-ISTIQUAM (pouvoir MME MASLOUHI) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)

OBJET DE LA DELIBERATION

14, rue Hoche - Acquisition d'un garage

Monsieur Masson, au nom de la commission de l'espace public, de la vie urbaine, de la tranquillité publique et de l'écologie urbaine, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Dijon est propriétaire de deux garages situés dans la copropriété 14, rue Hoche, grevée d'un emplacement réservé n° 26 destiné à l'élargissement de la rue du Faubourg Raines et de l'angle de la rue Hoche.

Il est proposé de poursuivre la maîtrise foncière de cet emplacement réservé par l'acquisition sur la SARL Victor Breda d'un garage, libre d'occupation, constituant le lot n° 14 de la copropriété cadastrée section ET n° 152, moyennant le prix de 10 300 €, conforme à l'évaluation de France Domaine.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider l'acquisition sur la SARL Victor Breda - 68, rue Maxime Guillot - 21300 Chenôve, d'un garage constituant le lot n° 14 de la copropriété située 14 rue Hoche, cadastrée section ET n° 152, moyennant le montant de 10 300 € ;

2 - dire qu'il sera procédé à cette acquisition par acte notarié ;

3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ